

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 26 (1841)

Vereinsnachrichten: Lausanne

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V.

EXTRAIT

DES PROCÈS - VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LAUSANNE.

1. Géologie et Paléontologie.

M. *Lardy* fait part à la société de la découverte faite par M. *Doxat* à Bétuzy, près Lausanne, de la mâchoire d'un assez grand animal trouvé dans le grès molasse, presqu'à la surface du sol. Les dents étaient parfaitement conservées, et on a pu s'assurer par leur inspection que cette mâchoire était celle d'un rhinocéros ¹⁾.

Cette mâchoire est une des plus belles trouvailles qui ait été faite dans le grès molasse des environs de Lausanne, où l'on n'avait pu découvrir jusqu'à présent que des portions d'os et de dents de rhinocéros.

M. *Doxat* en a fait hommage au musée cantonal,

¹⁾ Cette supposition a été ensuite pleinement confirmée par M. *Hermann de Meyer*, qui, après avoir pris la peine d'examiner une partie de ces restes fossiles, a déclaré qu'ils appartaient au *Rhinoceros incisivus*.

en même-temps que d'une portion de l'os d'un rongeur, qui avait été trouvée dans cette même carrière.

M. *Blanchet* présente un morceau de bois de chêne carbonisé, qui a été trouvé par lui près de la campagne de Montagny; ce morceau semblerait prouver, selon lui, que la carbonisation du bois peut s'opérer sous l'eau.

M. le professeur *Chavannes* montre un corps cylindrique, de la forme d'une tige d'un végétal ligneux et ayant l'apparence d'un grès; le fait est que toute la substance qui formait le corps de cette tige a été remplacée par une agglomération de grains de sable parmi lesquels on distingue des grains d'un quarz blanc, plus gros que les autres; l'intérieur, ou la substance médullaire, a été remplacé par du spath calcaire, qui fait une assez vive effervescence avec les acides. Ce singulier fossile provient de la baie de San Lorenzo, dans l'île de Madère, où il se trouve en assez grande quantité à la surface du sol.

M. *Lardy* lit une note sur les blocs erratiques de Monthey, en Valais; ce singulier amas de blocs gigantesques a été, en quelque sorte, découvert par M. *de Charpentier* au milieu d'une forêt de châtaigniers; ils sont répandus sur une étendue de vingt à trente minutes en longueur et de cinq minutes en largeur; plusieurs ont des dimensions énormes. Le sol sur lequel ils reposent est une pierre calcaire d'un gris bleuâtre un peu schisteuse. Ces blocs ont été décrits dans l'essai sur les glaciers et le terrain erratique par M. *de Charpentier*.

Le même lit une notice sur le Jura vaudois dont il a fait l'objet de ses études géologiques depuis un certain nombre d'années. En voici un résumé:

La portion de la chaîne du Jura qui appartient au canton de Vaud a une longueur de plus de quinze lieues de Suisse sur une largeur moyenne de deux; dans quelques endroits sa largeur augmente jusqu'à quatre lieues; les points les plus élevés sont la Dôle, le Montendre, le Suchet et le Sucheron; leur hauteur va de 4570 à 5082. Deux vallées seulement traversent la chaîne du Jura et la coupent transversalement; ce sont les vallées du Nozon et de l'Orbe. Cette dernière, dont la véritable source se trouve dans l'écoulement du lac des Rousses, traverse le Jura dans toute sa largeur; les autres rivières ou ruisseaux qui en proviennent ont leur source tout-à-fait au pied de ses versants, telles que la Versoie, la Promentouse, l'Aubonne, la Venoge et l'Arnon. La configuration de la chaîne du Jura est assez régulière et peu accidentée; les couches dont elle est composée suivent assez généralement les ondulations de la montagne qu'elles enveloppent dans toute leur longueur pour ainsi dire, montant d'un côté et redescendant de l'autre. Dans quelques endroits, cependant, ces couches ont été disloquées ou séparées d'une manière violente, et alors elles présentent des escarpements prononcés. C'est ainsi que la sommité de la Dôle est taillée à-peu-près à pic du côté du midi et que ses couches repliées en arc forment une enceinte autour d'un vaste cirque qui s'ouvre à leur pied. Dans la vallée de l'Orbe, au-dessus du village de Vallorbes, les couches de la Dent de Vaulion, inclinées au midi, présentent de formidables escarpements du côté du nord, tandis que celles de la montagne des Échelles et du Mont d'Or, qui sont inclinées au nord, présentent leurs escarpements au midi et laissent ainsi entr'elles comme un immense

cratère de soulèvement, au milieu duquel surgit le Mont de Cire ou d'Orzières. Au-dessus de Vuitteboeuf, le cirque de Coratannaz présente des escarpements de plusieurs centaines de pieds absolument à pic. La composition du Jura vaudois n'est pas très-variée; elle ne se compose guère que des étages supérieurs de la formation oolitique; c'est le calcaire de Portland et le corallien qui dominent. La pierre jaune à laquelle les géologues neuchâtelois ont donné le nom de *formation néocomienne*, se prolonge à-peu-près sur tout le versant oriental et méridional de notre Jura, dont il suit le pied depuis Concize, à la frontière neuchâteloise, jusqu'à St.-Cergue; on la retrouve même dans l'intérieur de la chaîne, au-dessus du Brassus et sur le revers septentrional du Marchairu. Le calcaire oolithique se retrouve en un petit nombre d'endroits seulement, au fond de la vallée de l'Orbe, près de Ballaigues et à Baulmes. Le Jura vaudois est riche en fossiles, et M. *Lardy* présente à la société des suites assez nombreuses recueillies par M. *Pillichody* et par lui. Ce sont surtout des pholadomies, des céromies, des ptérocères, parmi lesquels se trouve un superbe exemplaire complet des néripées, quelques térébratules, quelques ammonites; celles-ci sont rares et appartiennent probablement aux marnes oxfordiennes.

M. *Lardy* accompagne cette communication d'un dessin du cirque de soulèvement de Vallorbes.

2. *Chimie.*

M. *Jean de la Harpe* et *Wartmann* mettent sous les yeux de la société les expériences destinées à reconnaître le sucre de diabète dans les mines. L'appareil

employé est celui de *Norrenberg* avec les tubes terminés par des glaces parallèles, tels que M. *Biot* les a décrits.

3. *Minéralogie.*

M. *Wartmann* montre divers échantillons de sa collection, entr'autres divers cristaux d'espèces minérales à base d'argent, rapportés de Freiberg; des cristaux d'une grosseur et d'une perfection peu communes, de sulfate de zinc, provenant de Goslar, dans le Hartz; des spath-fluor bleus, dont toute la masse est sillonnée de dendrites d'argent métallique, etc.

4. *Chirurgie.*

M. *Ch. Mayor* a présenté et décrit les simplifications remarquables qu'il a apportées à l'appareil à ventouster de M. *Junod*. La ventouse peut s'opérer avec rapidité, sûreté et sur un membre entier, et cependant l'appareil, y compris la pompe de succion, est réduit à des dimensions qui permettent de le transporter partout aisément.

M. le docteur *M. Mayor* décrit une canule à soupape de baudruche dont il s'est servi avec succès sur un malade de l'hôpital et qui était destinée à livrer passage à des liquides qui comprimaient les poumons dans la cavité thoracique, sans que l'air put y pénétrer pendant l'inspiration.

M. *Taylor*, ancien élève de Trinity College (Cambridge), lit une notice sur la construction et l'usage du *respirator*, appareil fort usité en Angleterre pour ne laisser arriver dans la poitrine des personnes faibles que de l'air déjà échauffé.

M. *De la Harpe* lit un mémoire sur le traitement

du *physothorax* ou *pneumothorax* par la canule à soupape du docteur Reybara. Il commence par décrire le mécanisme de la formation du *pneumothorax* qui succède à la perforation du parenchyme pulmonaire ou fistule interne du poumon. Il déduit ensuite de ce mécanisme celui de la canule à soupape. A l'appui de ces réflexions, il cite un cas de *pneumothorax* qu'il a opéré par la canule. Il termine en rapprochant de ce cas et de quelques autres deux autres observations de *pneumothorax* partiel compliquée d'ulcération de la plèvre cortale et d'emphysème cellulaire; ces dernières observations sont extraites de la gazette médicale de Berlin.

5. *Physique.*

M. *Wartmann* présente un mémoire sur les relations qui existent entre la lumière et l'électricité. Il paraît que ces deux agents n'ont pas d'influence l'un sur l'autre lorsqu'ils proviennent de sources indépendantes. Par ex.: le courant énergique d'une pile à force constante de 20 grandes paires, n'affecte en rien la sensibilité d'une feuille d'argent iodé pour la lumière. L'étincelle d'une bouteille de Leyde jaillit à la même distance dans l'obscurité et dans des lumières de couleurs et d'intensité quelconques. La quantité d'eau qu'une pile décompose, l'intervalle entre lequel une étincelle jaillit à travers un liquide dont elle désunit les principes constituants, etc., ne sont nullement affectés par les mêmes circonstances.

6. *Médecine.*

M. le Dr. *de la Harpe* a entretenu la société de la suite de ses recherches sur le sang et sur la formation

de la fibrine ; il s'efforce de rattacher à ses vues l'exploration de divers phénomènes organiques et physiologiques, et montre comment on peut en faire découler une théorie aussi simple qu'ingénieuse de la formation des membranes.

7. *Physique.*

M. *Wartmann* montre divers objets rapportés d'Angleterre, notamment: 1) Des résultats d'expériences sur l'influence qu'exerce la lumière sur les sucs colorés de certaines plantes. Sir *John Herschel* est parvenu à tirer photogéniquement des copies colorées sur papier de gravures diverses; M. *Wartmann* présente trois spécimens qu'il doit à sa bienveillance. 2) L'expérience de la transmission sur la cire des reflets irisés artificiels des boutons de *Barton*. 3) Un ressort de chronomètre doré d'après le procédé de M. *de la Rive*, par *Dent*, à Londres.